

C'est un produit de l'intelligence et de la raison ; elle n'agit que d'une manière lointaine sur la partie affective de l'âme. En général, il vaut mieux aller droit à l'esprit, y produire une idée claire qui ait de suite son écho dans le cœur et y fasse naître des sentiments d'amour, de reconnaissance, de contrition, etc. Cela sera beaucoup plus profitable aux élèves que les notions les plus distinctes et les définitions les plus exactes : « J'aime mieux, dit l'auteur de *l'Imitation*, sentir la composition que de savoir comment on la définit. » Ou encore : « Que vous sert-il de parler savamment de la Trinité, si, n'étant pas humble, vous n'êtes pas agréable à la Trinité¹ ? »

20. Lorsqu'il s'agit des mystères, l'explication ne peut prétendre à en donner une claire intelligence, mais seulement à bien faire comprendre en quoi consiste la vérité telle qu'elle nous est enseignée par la foi. Avec les jeunes élèves, point d'explications savantes. C'est perdre son temps que de vouloir exposer, par exemple, devant des enfants, la génération du Verbe, la procession du Saint-Esprit, ou d'autres vérités relevées et mystérieuses.

On doit aussi être très sobre de comparaisons ; elles conduiraient à se faire du mystère une conception trop sensible, grossière et parfois très fautive.

La raison de croire un mystère ne réside pas dans la compréhension plus ou moins grande que nous pouvons en avoir, mais dans la parole de Dieu qui le révèle et dans l'enseignement de l'Église, qui est assistée du Saint-Esprit, et par conséquent infaillible dans sa doctrine.

21. Pour l'explication complète d'une notion, on peut adopter le cadre suivant et dire :

- 1° Le contenu de la notion, en détaillant ses caractères ou ses parties ;
- 2° Son extension, ses limites, ses espèces ;
- 3° Ses relations, sa connexion avec des choses déjà connues ;
- 4° Son rapport à Jésus-Christ et à l'Église.

22. Tout ce qui précède s'applique d'une manière spéciale au développement des définitions si nombreuses dans le catéchisme. L'importance de ce sujet nous oblige à lui consacrer un chapitre spécial qui, de lui-même, se recommande à toute l'attention du lecteur.

¹ *Imit.*, liv. I, ch. I.

CHAPITRE IV

DÉVELOPPEMENT D'UNE DÉFINITION

SOMMAIRE

Différentes sortes de définitions. — 1. Méthode synthétique ; divers exemples : la foi, la grâce, le péché, l'Église, la communion des saints. — 2. Méthode analytique ; exemples : le sacrement, le péché mortel, le mensonge. Emploi des deux méthodes.

1. Les définitions du catéchisme sont de différents genres :

I. Les unes ont un caractère scientifique. Elles résultent d'une classification et d'un choix de notions plus ou moins abstraites. Exemple : *Le péché mortel est une désobéissance à la loi de Dieu en matière grave, avec plein consentement.*

C'est le type d'une définition logique ; on y trouve, en effet, les deux éléments principaux : le genre prochain, *désobéissance à la loi de Dieu*, et la différence spécifique, *matière grave et plein consentement*^a.

II. D'autres définitions semblent, au contraire, s'appuyer plutôt sur des faits.

Elles sont elles-mêmes l'expression d'un fait.

Exemple : *Le péché originel est celui que nous apportons en naissant, et dont Adam, notre premier père, nous a rendus coupables par sa désobéissance.*

L'Église est la société des fidèles répandue par toute la terre, soumise à l'autorité des pasteurs légitimes, principalement de notre saint père le Pape.

Ou bien elles rappellent une institution divine : *Un sacrement est un signe sacré institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour produire la grâce dans nos âmes et nous sanctifier.*

^a Deuxième partie, chap. I, art. 3.

D'autres fois elles impliquent des faits historiques ou doctrinaux qui leur servent comme de fondement : *La foi est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement toutes les VÉRITÉS QUE DIEU A RÉVÉLÉES ET QU'IL NOUS ENSEIGNE PAR SON ÉGLISE*¹.

Plus souvent elles participent à l'un et à l'autre caractère.

Une notion générale déjà expliquée en forme la première partie, le *genre*; tandis que la seconde partie, ou *différence spécifique*, les rattacherait plutôt à la seconde catégorie. Telles sont, en particulier, les définitions des sacrements et des vertus :

L'Extrême-Onction est un SACREMENT institué pour le bien spirituel et corporel des malades.

*L'Espérance est une VERTU SURNATURELLE, infuse par Dieu dans notre âme, par laquelle nous désirons et attendons la vie éternelle que Dieu a promise à ses serviteurs, et les secours nécessaires pour y parvenir*².

En résumé, nous pouvons distinguer dans les définitions du Catéchisme deux caractères principaux, et, pour fixer les idées, classer les définitions elles-mêmes en deux sortes, savoir : 1^o les définitions *logiques*; 2^o les définitions que nous pourrions appeler *historiques*, parce qu'elles reposent sur des faits plus ou moins explicitement exprimés.

2. Il importe au Catéchiste de reconnaître le caractère principal de chaque définition; car de ce caractère dépend ordinairement le mode d'exposition qu'il devra préférer. Ce mode est de deux sortes, suivant que l'on procède par *analyse* ou par *synthèse*. Dans presque tous les cas, l'une et l'autre méthode sont possibles; mais elles ne sont pas également profitables et ne s'adaptent pas avec le même degré de facilité à toute définition; il y a donc lieu de choisir.

D'une manière générale, si la définition est d'un genre plutôt didactique, c'est-à-dire si elle renferme une notion ou une distinction d'un caractère abstrait, on préférera l'analyse. Au contraire, si la définition semble reposer sur des faits historiques ou moraux, on devra commencer par la synthèse.

C'est ce dernier mode que nous allons exposer en premier lieu.

¹ *Catéchisme de Paris*, p. 108. — ² *Catéchisme de Pie X : Compendio della dottrina cristiana*, p. 79.

1. Méthode synthétique.

I

3. Il faut d'abord examiner quels sont les faits qui servent de base à la doctrine, ou auxquels il est fait allusion dans la définition. On les place dans leur ordre naturel, chronologique, pourrait-on dire; l'exposition se transforme ainsi en une sorte de narré historique très rapide, très concis, d'où sort, à la fin, la définition.

Soit, par exemple, la définition de la Foi :

— Qu'est-ce que la Foi?

La Foi est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement toutes les vérités que Dieu nous a révélées, et qu'il nous enseigne par son Église.

Quel est l'ordre des faits? — Le voici :

- 1^o L'homme, destiné à voir Dieu dans le ciel, ne pouvait atteindre par lui-même à la connaissance de toutes les vérités nécessaires à son salut.
 - 2^o Dans sa bonté infinie, Dieu a bien voulu les lui révéler, c'est-à-dire les lui faire connaître d'une manière extraordinaire, ou surnaturelle.
 - 3^o Ce n'est pas à chacun de nous que Dieu a parlé, mais à des hommes choisis : les Prophètes, les Apôtres; et il a chargé son Église de nous enseigner tout ce qu'il a révélé.
 - 4^o Nous sommes obligés de croire fermement toutes ces vérités que Dieu a révélées et qu'il nous enseigne par son Église.
 - 5^o En les croyant, nous accomplissons un devoir, nous pratiquons une vertu.
 - 6^o Puisque ces vérités dépassent notre raison, nous avons besoin pour les croire que Dieu vienne à notre secours.
 - 7^o Il y vient, en effet, et met dans nos cœurs une inclination ou une vertu qui nous porte à croire ces vérités.
 - 8^o Comme cette vertu a pour principe la grâce, et qu'elle nous porte aussi à croire des vérités qui sont au-dessus de notre raison, on dit qu'elle est *surnaturelle*.
 - 9^o Enfin le nom de cette vertu par laquelle nous croyons toutes les vérités que Dieu nous a révélées, c'est la *Foi*.
- Donc : Qu'est-ce que la Foi?
- 10^o *La Foi est une vertu surnaturelle par laquelle nous croyons fermement toutes les vérités que Dieu nous a révélées et qu'il nous enseigne par son Église.*